C'EST SON AVIS

« L'agriculture sera agroécologique et productive »

Jean-Marie Séronie, économiste et agronome, publie *2041, l'odyssée paysanne* (1). Il nous entraîne au cœur des dynamiques qui secouent l'agriculture et éclaire sur les opportunités à saisir. Un ouvrage bien renseigné avec un regard optimiste sur l'avenir.

J.-M. Séronie

« Je parle d'odyssée car l'agriculture va vivre dans les prochaines années un voyage semé d'embûches : elle devra répondre à des attentes multiples tout en étant canalisée par les politiques publiques. En France, il me semble clair que l'agriculture sera plus "naturelle" et maintiendra voire augmentera sa production. Pour cela, nous avons la science ! Et le champ des découvertes est tellement vaste, sur l'agroécologie, les microbiotes, l'épigénétique, les biostimulants, etc. Je pense que l'agriculture sera paysanne, au sens où elle sera plus ajustée à un terroir et à un écosystème.

DAVANTAGE DE SALARIÉS

L'agriculture comptera toujours autant d'actifs, mais il y aura moins de chefs d'exploitations et plus de salariés, qu'il faudra savoir payer correctement. Ceux qui anticipent une "hémorragie" se trompent ! Il faut séparer les notions d'actifs à renouveler et d'entreprises à reprendre. La pyramide des âges entraînera, certes, des départs massifs d'agriculteurs, estimés à près de 200 000 dans les dix prochaines années. Mais il n'y aura pas autant de fermes à transmettre, je parierai plutôt sur la moitié, soit 100 000. Car la moitié des exploitations sont en société et ne seront pas à céder.

CAPITAUX EXTÉRIEURS

Le foncier est un enjeu crucial. Les départs à la retraite vont accélérer la mobilité foncière : lorsque les baux sont au nom de l'agriculteur sortant, il y a un risque que le propriétaire en profite pour vendre. Ce qui peut gravement pénaliser le candidat à la reprise ou les associés restants. Il faut tout faire pour éviter que l'agriculteur ait à acheter les terres. Multiplier des sociétés foncières qui proposent des baux cessibles - comme cela existe pour les baux commerciaux - me semble une bonne solution. Les revenus d'un agriculteur doivent lui servir à vivre et à développer de la valeur ; or le foncier ne crée pas de la valeur !

La forte capitalisation des exploitations est aussi un frein à la reprise et à l'investissement. Il faut faire entrer des capitaux extérieurs dans les exploitations, et partager la propriété des actifs. L'agriculteur pourra rémunérer ses actionnaires, ce qui lui coûtera moins cher que de rembourser un emprunt. Les dividendes versés sont comme les intérêts d'un prêt, mais il n'y a pas de capital à rembourser. Je pense qu'il serait dangereux que l'aval - coopérative et grande distribution - prenne directement des participations dans les exploitations. Mais un fonds d'investissement multi-actionnaires semble une voie intéressante.

MONTÉE EN COMPÉTENCES

Je suis résolument positif sur la capacité des agriculteurs à vivre de leur métier. Sur les quarante dernières années, le résultat moyen par agriculteur a triplé, alors que le revenu disponible par Français n'a que doublé. Certes, il y a de grandes disparités entre les filières. Mais je voudrais surtout mettre l'accent sur les écarts de performances entre les exploitations d'une même filière, qui interrogent sur les compétences individuelles des gérants, mais aussi sur l'efficacité des structures de conseil agricole. C'est un sujet qui dérange. Mais j'y vois une raison d'espérer : bien formés et mieux accompagnés, les exploitants n'en seront que plus performants. »

Propos recueillis par Sophie Bergot

(1) *2041, l'odyssée paysanne. Pour la santé de l'homme et de la planète*, Jean-Marie Séronie, 200 pages, aux Éditions La France agricole, 2022.